

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

NOUVELLE PRÉSENTATION DU JOURNAL COMMUNAL

Après de nombreuses années de parutions, la Municipalité a estimé que le temps de rajeunir et de moderniser «Epalinges Journal» était venu. Nous espérons que chacun appréciera cette nouvelle présentation. Les différentes rubriques resteront inchangées. Il se veut toujours ouvert aux différentes sociétés locales, non politiques. Des sujets concernant l'histoire de notre commune, la vie de nos quartiers sont les bienvenus.

Yvan Tardy, syndic

BILLET MUNICIPAL



ÉPALINGES ET SON DÉVELOPPEMENT

Il y a maintenant un peu plus d'une année que le métro m2 est en service. Finis les chantiers imposants d'alors, le réaménagement des voies de circulation, les constructions imposantes...

Et pourtant, depuis l'arrivée du métro, plusieurs chantiers ont ou vont encore démarrer. Il y a le bâtiment de laboratoires situé devant ce qui était l'ISREC, un nouveau bâtiment administratif le long de la route de Berne, le siège romand de l'assurance Chrétienne Sociale Suisse (CSS) sans oublier l'AquaEcopôle, dont la mise à l'enquête devrait intervenir ce printemps, situé sur le parking-relais qui, lui, devrait entrer en fonction en mai prochain. Ceci pour ne citer que les constructions qui sont situées dans le périmètre du plan d'affectation de Vennes.

Ces constructions sont certes, pour la plupart, sur le territoire de la commune de Lausanne, cependant elles affecteront, à ne pas en douter, non seulement le paysage à l'entrée de notre commune, mais elles accroîtront encore la pression sur Epalinges, que ce soit au niveau de la demande d'habitations (il est prévu plus de 2000 postes de travail dans ce secteur) qu'au niveau du trafic, notamment sur la route de Berne.

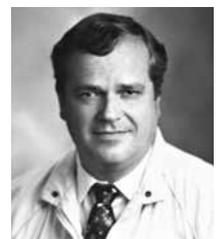
A ce propos, il est bon de noter que lors de la planification de ce secteur, les autorités ont demandé de limiter le nombre de places de parc. C'est ainsi que seules quelque 600 places seront disponibles pour l'ensemble du site. Bien que cette mesure puisse paraître discriminatoire pour certains locataires, elle a été voulue pour favoriser les transports publics dont en particulier le m2.

Le développement du site du Biopôle, l'arrivée du m2 ont pour conséquences une demande accrue d'infrastructures publiques pour notre commune. Mais ce ne sont pas les seules raisons. En effet, suite à l'acceptation par le peuple vaudois de l'initiative pour une école à journée continue, la Municipalité doit trouver des locaux pour l'accueil des élèves pendant la pause de midi. C'est pourquoi, elle a sollicité et obtenu du Conseil communal, un crédit d'études pour un agrandissement du Collège de la Croix-Blanche et la construction d'une annexe destinée à accueillir une nouvelle garderie. Le projet est actuellement à l'étude.

Les aînés ne sont pas oubliés pour autant puisque la construction de l'établissement médico-social (EMS), situé au bas de la Girarde, démarre ce printemps, après de nombreux rebondissements au niveau cantonal.

D'autres projets, notamment privés, sont encore à l'étude actuellement tant pour la création de nouvelles unités d'habitation que pour des infrastructures publiques. La Municipalité informera régulièrement ses concitoyens de l'état d'avancement de ces projets. Il faut également rappeler que le Conseil communal a accepté à l'unanimité un postulat demandant à ce que la prolongation du métro soit prise en compte dans la planification cantonale pour ces prochaines années.

On le voit, le développement de notre commune est passé à la vitesse supérieure. La tâche de la Municipalité consiste, et consistera encore plus à l'avenir, à concilier tous ces éléments afin de préserver la qualité de vie à Epalinges. Le défi est important car il ne faut pas péjorer pour autant la santé financière de notre commune.



René Vuilleumier, municipal

À MÉDITER

«LES HOMMES DE GÉNIE SONT DES MÉTÉORES DESTINÉS À BRÛLER POUR ÉCLAIRER LEUR SIÈCLE.»

Napoléon Bonaparte

SOMMAIRE

◆ Billet municipal	1
◆ Echos du Conseil communal	2
◆ Communications de la Municipalité	2-5
◆ Animations	6
◆ Vie des sociétés	6-7
◆ Jeux	7
◆ Mémento des manifestations	8
◆ Découvrez votre commune	8

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL



SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2009

En début de séance, après leur prestation de serment, le Conseil a accueilli M. Yann Glayre, en remplacement de M. Louis Cazal, et M. Otto Loosli, en remplacement de M. Gérard Isoz.

M. André Narbel a été élu tacitement comme membre de la commission des finances.

Le Conseil a ensuite accordé à la Municipalité un crédit d'étude pour la construction d'un centre de vie enfantine à la Croix-Blanche.

La proposition de la Municipalité – en réponse à une motion déposée par M. Cédric Delamadeleine en juin 2009 – concernant une participation financière en vue de favoriser les transports en commun dès le plus jeune âge, a été amendée par le Conseil. Ainsi, il a été décidé d'allouer un abonnement annuel gratuit à tous les élèves de la scolarité obligatoire, dès le cycle de transition, sans tenir compte de la distance entre le domicile et l'école, et ceci à partir de l'année scolaire 2010-2011.

La séance du 17 novembre était principalement consacrée au budget communal 2010. Celui-ci a été adopté à l'unanimité par le Conseil, sans que la discussion ne soit demandée!

Une interpellation de M^{me} Silvia Wichoud posant des questions relatives à l'éventuelle mise en place d'une bande cyclable au chemin des Planches et d'une bande d'arrêt pour cyclistes au carrefour de l'Union a été transmise à la Municipalité.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009

Le Conseil a accordé à la Municipalité un crédit de construction de 2'950'000 francs pour un nouveau bâtiment pour le service communal des travaux, avec salles de sociétés, en remplacement du hangar actuellement utilisé.

Il a ensuite décidé d'abroger le règlement communal du 8 juin 1984 sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles – devenu inutile suite à l'entrée en vigueur d'une loi cantonale – et de dissoudre la commission communale de recours en matière informatique.

En fin de séance, le Président a adressé au Conseil ses vœux de fin d'année. Il a exprimé son souhait que l'année 2010 soit empreinte de respect mutuel, d'engagement pour les causes qui tiennent à cœur aux Conseillères et Conseillers, et de lucidité pour trouver les réponses adéquates aux défis de l'avenir qui – comme le montre la conférence de Copenhague – sont assurément de taille, aussi au niveau de la commune d'Epalinges. Cela permettra de mettre en œuvre à bon escient l'adage: penser globalement – agir localement.

L'assemblée, accompagnée des membres de la Municipalité, a ensuite partagé l'apéritif, suivi du traditionnel repas de fin d'année à l'Auberge communale.

Erich Dürst
Président du Conseil communal

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) ET SON NOUVEAU VÉHICULE

Le SDIS d'Epalinges est doté d'un nouveau véhicule depuis la fin de l'année 2009; son commandant est fier de pouvoir vous le présenter succinctement:

« Il se prénomme EPI 30, sa hauteur limitée – condition, exprimée lors de sa conception, imposée par les dimensions (hauteur de passage) des locaux du service du feu – lui donne ce caractère atypique en comparaison de ces congénères. Son châssis cabine, de marque Mitsubishi, est muni d'une cellule composée de matériel de dernière génération (mis à disposition par l'établissement cantonal d'assurances ECA).

Ce véhicule est prévu pour les interventions intercommunales relatives aux inondations ainsi qu'aux pollutions d'hydrocarbures.

Après cinq mois de gestation dans les locaux de l'entreprise Feumotech basée à Recherswil, cette petite merveille de technologie a été accueillie – à bras grands ouverts – par le SDIS d'Epalinges, le 29 octobre 2009.



L'utilisation de cet outil de travail performant et fonctionnel fait le bonheur de l'état-major du service du feu qui tient à formuler ses remerciements aux autorités ainsi qu'à l'ensemble des partenaires qui ont œuvré à son élaboration.

Cdt J.-L. Favre

LA POPULATION D'ÉPALINGES

Au 31 décembre 2009, Epalinges comptait 8398 habitants contre 8210 une année auparavant, selon la répartition suivante:

- 3563 femmes (3488 en 2008),
- 3266 hommes (3164),
- 744 filles (741),
- 825 garçons (817).

La population suisse était au nombre de 6364 (6273) ou 75,78% (76,40%).

En ce qui concerne les religions, la situation était la suivante:

- 3044 personnes de confession protestante (3088) ou 36,25% de la population totale,
- 3230 personnes de religion catholique (3172) ou 38,46%,
- 2124 autres croyances ou sans confession (1950) ou 25,29%.

L'année dernière, le bureau du Contrôle des habitants a enregistré 1792 mouvements de population, soit: 990 arrivées et 802 départs.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Dès le 1^{er} mars 2010, tous les nouveaux passeports émis en Suisse seront des passeports biométriques.

Cependant, les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, cela malgré l'introduction du nouveau passeport.

Les titulaires d'un passeport 03 ou 06 ne sont par conséquent pas tenus de s'en procurer immédiatement un nouveau.

C'est la date de validité de votre passeport actuel et votre destination de voyage qui devront déterminer si votre passeport actuel est suffisant ou si un passeport biométrique vous est nécessaire.

A ce jour, seuls les Etats-Unis exigent un passeport biométrique ou le passeport 03 émis avant le 26 octobre 2006.

Comment faire pour obtenir le passeport biométrique?

Par Internet

La démarche est à la fois simple et efficace. La procédure est la suivante:

- 1) enregistrer votre demande de passeport biométrique en ligne (24h/24) à l'adresse <http://www.biometrie.vd.ch>.
- 2) une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un formulaire à remplir et à renvoyer par messagerie électronique. Après l'enregistrement de votre demande, vous recevrez une confirmation à votre adresse e-mail, confirmation qui vous permettra de prendre rendez-vous, également par internet, au Centre de biométrie pour l'enregistrement de vos données biométriques (empreintes digitales, photo).

Par téléphone

Les personnes ne disposant pas d'Internet ont la possibilité de faire enregistrer leur demande de passeport biométrique par téléphone au **0800 01 12 91**. Un rendez-vous au Centre de biométrie leur sera fixé.

La suite

Vous ne pourrez pas posséder deux passeports en même temps, soit l'ancien (03 ou 06) et le nouveau (biométrique 10). En principe, vous devrez rendre l'ancien passeport le jour de votre passage au Centre de biométrie. **Votre nouveau passeport vous sera alors envoyé directement à domicile.**

Cependant, si vous êtes dans l'obligation d'utiliser votre ancien passeport, vous pourrez exceptionnellement le conserver jusqu'à l'obtention du nouveau, ce dernier vous étant remis au Centre de biométrie. **Pour l'ensemble de la démarche, comptez environ trois semaines avant de recevoir votre passeport biométrique.**

Quelles sont les données personnelles indispensables pour enregistrer votre demande de passeport biométrique?

Nom; prénom(s); taille (dès 14 ans); date de naissance; lieu de naissance (ville/canton – ville/pays); origine(s); nom du père; prénom(s) du père; nom de la mère; prénom(s) de la mère; adresse de livraison; date de la demande.

Documents supplémentaires pouvant vous être demandés en fonction de votre situation personnelle: jugement de divorce (1^{ère} page et page de l'attribution de l'autorité parentale), décision judiciaire liée à une séparation et une autorité parentale dévolue, décision de tutelle avec autorisation signée du tuteur, décision de naturalisation facilitée entrée en force, décision de naturalisation cantonale, décision de changement de nom ou prénom, lettre de l'employeur pour un deuxième passeport, décision de partenariat.

Quelle est la durée de validité du passeport biométrique et combien coûte-il?

Adultes (personnes âgées de plus de 18 ans)	10 ans	Fr. 140.–
Enfants (personnes âgées de moins de 18 ans)	5 ans	Fr. 60.–
Frais d'envoi de Fr. 5.– en sus.		

Comment cela se passe-t-il pour les familles?

Tous les membres d'une même famille désirant voyager dans un pays exigeant le passeport biométrique doivent posséder chacun leur passeport biométrique. Cela signifie que parents et enfants – bébés y compris – doivent se présenter en personne pour enregistrer leurs données personnelles (photo, empreintes digitales) au Centre de biométrie de Lausanne.

Pour quels pays faut-il une carte d'identité, un passeport, un visa?

Ces renseignements sont fournis par l'ambassade, le consulat du pays concerné ou par les agences de voyage.

Voir sous: www.eda.admin.ch/eda/fr/home/reps.html

Et la carte d'identité?

Contrairement au passeport, la carte d'identité actuelle n'est soumise à aucun changement. Elle continuera à être émise sans données biométriques. Sa commande sera par contre enregistrée au Contrôle des habitants d'Epalinges.

Où se trouve le Centre de biométrie de Lausanne?

Centre de biométrie

Chemin de Mornex 3bis - Lausanne

à 300 mètres de la Gare CFF Lausanne

Parkings

Alpha-Palmiers, Grand-Chêne, Montbenon, Gare CFF

Bus

Métro m2, TL lignes 1, 3, 21

Heures d'ouvertures du Centre

Lundi - vendredi, de 7h30 à 18h30 non-stop

Samedi, de 7h30 à 17h30 non-stop

Dimanche, fermé

Tél. **0800 01 12 91**





PASSEPORT-VACANCES 2010

Cette année encore, les jeunes âgés de 10 à 15 ans (ou nés entre le 1^{er} juillet 1994 et le 30 juin 2001) pourront bénéficier d'un passeport-vacances. Ils pourront choisir quatorze activités parmi les quelque trois cents qui leur seront proposées (sports, visites d'entreprises, excursions, séances de cinéma, etc.).

Les détenteurs du passeport-vacances auront droit également à la gratuité de toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne / Vufflens-la-Ville, au libre accès des piscines, aux musées, aux séances de cinéma (3 entrées dans les salles de Malley Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries, avant 19h. du lundi au vendredi), etc.

Le prix du passeport-vacances s'élève à **Fr. 50.-** (pour le premier enfant d'une famille) et à **Fr. 45.-** (dès le deuxième enfant).

Les plus grands auront à nouveau droit au passeport «farniente». Proposé aux enfants dès 13 ans révolus (nés du 1^{er} juillet 1994 au 30 juin 1997) au moment du passeport de juillet ou de celui d'août; ce passeport donne droit uniquement au libre parcours dans les transports publics et au libre accès aux piscines, musées et séances de cinéma (3 entrées dans les salles de Malley Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries, avant 19h du lundi au vendredi) – aucune activité n'est proposée. Son prix est de **Fr. 35.-** par enfant.

Périodes

- du lundi 5 au dimanche 18 juillet,
- du lundi 2 au dimanche 15 août.

La vente du passeport-vacances est fixée aux **jeudi 6 mai de 8h à 11h30** et de **13h30 à 19h** et **vendredi 7 mai de 8h à 11h30**, au Greffe municipal.

Pour l'inscription, prière de se munir d'une photographie format passeport et du montant correspondant au passeport-vacances souhaité.

AIDE FINANCIÈRE COMMUNALE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE NEUF

Afin d'encourager l'acquisition de deux-roues électriques, vu d'autre part le succès de l'action menée l'année dernière, la Municipalité propose à ses habitants de reconduire, son aide financière de **Fr. 300.-**, durant la période s'étendant du 1^{er} avril au 30 juin 2010, pour tout achat d'un vélo électrique neuf reconnu par le programme NewRide (suivi par les SIL).

Il s'agit d'un programme de SuisseEnergie, partenaire de l'Agence EcoCar qui promeut les véhicules à bon rendement énergétique. NewRide contribue non seulement à réduire les émissions telles que le CO₂, mais contribue également à la promotion de la santé publique en proposant des deux-roues électriques adaptés aux besoins quotidiens ainsi qu'à la réduction des nuisances dues aux embouteillages.

Cette participation sera versée, sur présentation de la facture acquittée, attestant l'achat d'un vélo électrique neuf reconnu par le programme NewRide, par un passage au guichet de la Bourse communale.

Les modèles reconnus apparaissent sur le site:
www.newride.ch/franz/bikes_f.php

MISE DE BOIS

La Municipalité exposera en mise publique les bois de feu qui ont été façonnés cet hiver dans les forêts communales:

- Jeudi 29 avril, à 20h au Refuge forestier du Chaugand.

Une verrée sera servie aux participants. La liste des lots pourra être obtenue, à partir du 22 avril, au Greffe municipal.

NONAGÉNAIRES FÊTÉS

Dans l'intervalle de trois mois, pas moins de six nonagénaires ont atteint cet âge très respectable. Ce magnifique record laisse supposer que nos aînés bénéficient d'une qualité de vie agréable

dans notre belle commune qui très souvent peut, durant la saison hivernale, compter sur un ensoleillement généreux et bienfaiteur.

Le 10 novembre 2009, M^{me} Blurette Ducret,
à la place de la Croix-Blanche 11

Elle est née à Novalles, dans la région de Grandson, dans une grande ferme au pied du Jura. Toute sa scolarité s'est déroulée à Yverdon. A l'âge de 20 ans, elle a commencé à travailler à l'Hospice de l'enfance à Lausanne, d'abord en tant qu'aide soignante, puis, après une formation, comme cuisinière. Une fois mariée, elle est devenue mère au foyer tout en accueillant d'autres enfants que les siens, maman de jour avant l'heure.

Arrivée à Epalinges en 1988 après le décès de son mari, elle s'est tout d'abord installée au chemin des Roches avant d'emménager à son adresse actuelle.

M^{me} Blurette Ducret a toujours gardé une attitude positive. Avec sa générosité naturelle, elle transmet volontiers son optimisme aux autres. Cette force lui permet de rester active et d'être un véritable pivot dans la petite communauté où elle vit.



© Photo Heidi Viret-Bader, Epalinges

Le 18 décembre 2009, M. Willy Büchli,
chemin de la Pécholettaz 16

Il est né près de Lenzburg, dans le canton d'Argovie. Mobilisé pendant l'école de recrue, il a effectué deux ans et demi de service militaire pendant la guerre. Il se souvient d'avoir vu le Général Guisan descendre à pied la rue du Valentin.

M. Büchli est ébéniste. Arrivé à Epalinges en 1971, il a dessiné lui-même les plans de la maison qu'il habite encore avec son épouse. Pendant de longues années, il a été très actif au sein de l'église méthodiste où il a notamment dirigé le chœur mixte et contribué activement à la création d'un EMS.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 31 décembre 2009, M^{me} Anne-Marie Gaberell,
chemin des Roches 45

Elle est originaire de Granges p/Sion. Elle a rencontré son mari lorsque, pendant la guerre, elle travaillait dans une boulangerie au boulevard de Grancy.

Le couple a habité à Berne où sont nés ses deux enfants, puis à La Sarraz et à Lausanne. Il s'est installé à Epalinges, à l'adresse où Madame habite encore aujourd'hui, en 1969. Le métier de buraliste postal qu'exerçait son mari imposait de nombreux déménagements. M^{me} Gaberell aime bien le m2 et l'emploie facilement pour se rendre en ville; elle regrette parfois l'ancien temps qui était bien plus tranquille.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 31 décembre 2009, M. André Failletaz,
chemin des Tuileries 3

Il est né à Lausanne et est arrivé à Epalinges en 1967, dans l'appartement qu'il occupe encore avec son épouse. Il a travaillé pendant 46 ans et demi à La Poste, d'abord en tant qu'employé en uniforme, puis comme fonctionnaire.

Il se souvient de la distribution des colis avec des charrettes tirées par des chevaux, avant de passer à des véhicules électriques. Il a pratiqué le football au Stade Lausanne jusqu'en 1963 quand une blessure l'a empêché de continuer. M. Failletaz conduit encore mais prend généralement le m2 pour se rendre en ville.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 25 janvier 2010, M. Ernest Portner,
chemin des Tuileries 1

Originaire de Vinzel, sur la Côte, il habite Epalinges depuis 40 ans, après avoir vécu à Lausanne. Ayant appris le métier de maréchal-ferrant, il a plus tard rejoint les PTT comme chef-monteur. Dans le cadre de cette fonction, il a effectué une courte mission en Afrique et a formé des techniciens africains en Suisse.

M. Portner est un des membres fondateurs du Cercle de la Voile de Vidy. Il a construit de ses propres mains un voilier en chêne et en mélèze, et, plus récemment, a créé des cannes très originales, des sculptures et des tableaux.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 5 février 2010, M^{me} Narcisse Borcard,
place de la Croix-Blanche 9

Elle est née à Morges et a vécu, dès l'âge de quatre ans, à Lausanne. Pendant son enfance, elle venait souvent à Epalinges chez sa grand-mère qui habitait en Ballègue. Elle n'a pas oublié les hivers qui étaient alors plus rigoureux qu'aujourd'hui.

M^{me} Borcard a travaillé pendant 35 ans comme infirmière en psychiatrie.

Elle a déménagé à Epalinges en 2006 et s'y plaît beaucoup.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

ANIMATIONS



APRÈS-MIDI DANSANTS ET MUSICAUX POUR LES AÎNÉS

Cette année encore, la Municipalité a décidé de reconduire les après-midi dansants et musicaux.

Nous vous invitons à y participer. Ces moments de détente et de convivialité sont l'occasion de faire la connaissance de personnes du troisième âge qui partagent des loisirs communs dans la bonne humeur.

Le premier après-midi a eu lieu le 16 février dernier; les prochains sont prévus aux dates suivantes: les **mardis 13 avril, 8 juin, 7 septembre et 9 novembre, de 14h à 17h** au parterre de la Salle des spectacles. Ces rencontres sont animées par un orchestre ou un homme-orchestre ayant l'habitude de divertir des réunions de société.

La buvette de la salle est ouverte. Chacun(e) peut amener de la pâtisserie qui aura été confectionnée ou achetée par ses soins et la partager avec les autres convives. Rappelons que l'entrée est libre, mais que la présence du **chapeau à la sortie** permet à chacun(e) de contribuer modestement au renouvellement de ces animations appréciées.

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.

Les prochaines rencontres auront lieu les **samedis 13 mars, 17 avril, 8 mai et 19 juin**, à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire).

«PASSION NATURE», NOUVEAU FILM DOCUMENTAIRE DE SAMUEL MONACHON

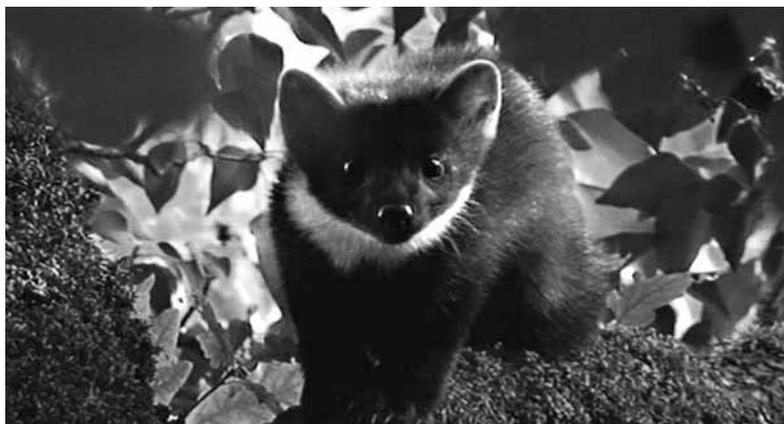
Nous vous convions à venir découvrir le nouveau film documentaire de Samuel Monachon, cinéaste naturaliste, le **jeudi 25 mars 2010, à 20h, à la salle des spectacles. Entrée libre.**

Dans «Passion nature», l'auteur veut faire découvrir, de façon poétique, un monde parallèle, où la faune, les insectes, les fleurs et les arbres forment une parfaite symbiose. Une harmonie que l'homme moderne doit s'efforcer de sauvegarder.

A travers la douceur et la rudesse des saisons, tourné entièrement en Suisse romande, ce documentaire nous mène au cœur des forêts, en montagne et en plaine, dans les prairies, les marais, les rivières, à la découverte de scènes belles et vraies, où l'animal tient une place importante.

Le cinéaste privilégie l'aspect contemplatif, où l'image accompagnée d'un texte simple, laisse le spectateur ressentir ses propres émotions.

Avec cette nouvelle réalisation, vous ferez corps avec la nature et vous serez face à l'animal sauvage, plus près que vous ne l'avez jamais été. Vous sentirez son souffle, vous entendrez tous les bruissements, les oiseaux, le vent et même la brise légère. Vous vivrez les quatre saisons de la nature par tous les temps.



«LES ABRUZZES, SANCTUAIRE DE L'OURS MARSICAIN», FILM DOCUMENTAIRE DE ALAIN RAUSS

Nous vous proposons de venir admirer ce film documentaire, le **jeudi 6 mai 2010, à 20h15, à la salle des spectacles. Entrée libre.**

Présenté, en automne dernier, dans le cadre du festival «La Salamandre», à Morges, il a remporté un vif succès auprès des spectateurs.

Son réalisateur, Alain Rauss, s'est intéressé à la nature sauvage, dès son plus jeune âge. Ses différentes formations suivies (guide de haute montagne, garde-faune, technicien de la faune) lui permettent d'assouvir sa passion.

Peu à peu, il commence à tourner des images vidéo lors de l'observation de la faune évoluant dans les grands espaces sauvages qui existent encore en Europe.

En 2009, il réalise «Les Abruzzes, sanctuaire de l'ours marsicain» que nous vous proposons, lors d'un tournage de cinq mois, dans la chaîne des Apennins, en Italie. Vous pourrez y admirer les grands prédateurs, tels l'ours et le loup, qui n'ont jamais disparu. L'homme n'est pas exclu de cet environnement.

Le cinéaste commente ainsi sa réalisation:

«Ce que j'ai particulièrement apprécié dans ce parc, c'est la fantastique cohabitation de la faune et des hommes. Les ours (une cinquantaine), les loups (cinq à six meutes), les milliers de cerfs, les chevreuils, une sous-espèce de chamois aux longues cornes, les sangliers, les lièvres vivent sur le même territoire que les éleveurs menant leurs activités pastorales. Et tout se passe bien. Personne ne parle d'agression, les ours (une sous-espèce de l'ours brun) étant très pacifiques. En revanche, l'espoir (réel) de voir chaque jour des animaux en se promenant dans le parc constitue un attrait touristique que les Italiens de la région apprécient. C'est un vrai label de biodiversité.»

Sans être polémique, ce film témoigne de la situation qui prévaut en Italie, par le biais d'images plus belles les unes que les autres, renforcées par des musiques et un commentaire qui donnent à ce documentaire une dimension presque irréelle.

VIE DES SOCIÉTÉS



ÉCOLE DE MUSIQUE D'ÉPALINGES: AVIS AUX PARENTS ET AUX ENFANTS

Les «petites» auditions de l'Ecole de Musique auront lieu au Collège du Bois-Murat comme suit:

- | | | |
|----------------|-----|--|
| • 12 mars 2010 | 19h | Cuivres, M. Perrot
Saxophone, M ^{me} Wälti
Clarinette, M ^{me} Vreman
Piano, M ^{me} Mauch |
| • 17 mars 2010 | 19h | Guitare, M. Fernandez |
| • 19 mars 2010 | 19h | Guitare, M. Fahrni |
| • 20 mars 2010 | 10h | Percussion, M. Rod
Piano, M ^{me} Imseng |
| • 24 mars 2010 | 19h | Flûte traversière, M. Lucca
Violon, M. Poyard |
| • 25 mars 2010 | 19h | Piano, M ^{me} Mauch
Harpe, M. Buehler |
| • 26 mars 2010 | 19h | Flûte à bec, M. Jueni |

Toutes ces auditions sont ouvertes à tous et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir pendant ces événements musicaux.

VENTE D'HABITS ET D'ACCESSOIRES POUR ENFANTS

En vue de la prochaine vente d'habits de 2^e main, faites vos à-fonds et amenez-nous vos habits, le mardi 20 avril, dès 10h jusqu'à 12h et de 14h à 18h La vente débutera à 19h30 et se poursuivra le mercredi 21 avril de 10h à 12h.

Par cette action, notre groupe de bénévoles offre la possibilité aux familles dont les enfants grandissent de pouvoir vendre les habits et accessoires dont ils n'ont plus l'usage et, aux familles disposant de peu de moyens, d'acquérir des articles en bon état à des prix abordables.

Comme d'habitude venez nombreux(ses), les futurs dons, que nos bénévoles destinent à diverses associations pour l'enfance œuvrant en Suisse, dépendent de votre présence et de votre participation!

Si vous avez des questions, contactez le **021 784 55 07** ou le **021 784 54 14** ou consultez le site internet: <http://home.citycable.ch/vente-habits-epalings>

CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE!

Venez encourager et soutenir l'Harmonie Municipale d'Epalinges et son Ecole de Musique dans leur concert annuel 2010.

Rejoignez-nous pour faire la fête en musique:

- **samedi 1^{er} mai, à 20h, à la Salle des spectacles d'Epalinges.**

Tous nos musiciens ainsi que les élèves de l'Ecole de musique se préparent à vous faire vivre une soirée pleine de musique et d'émotions.

Sachez que votre présence nous est chère et qu'elle représente un grand encouragement pour tous les musiciens de notre Harmonie.

Si vous le désirez, vous avez la possibilité d'offrir des morceaux de la soirée au prix de **Fr. 100.-** en vous adressant à un membre que vous connaissez ou à M. Philippe Koch, au tél. **021 784 35 03**.

CLUB DES PALINZARDES

Le prochain repas aura lieu le **mercredi 14 avril, à 12h** à l'Auberge communale.

Inscriptions: M. Reichmuth, tél. 021 653 02 07
J. Corbaz, tél. 021 784 18 78

CONCOURS DES ŒUFS DE PÂQUES

L'association des commerçants et artisans d'Epalinges a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle manifestation, le «Concours des œufs de Pâques», qui aura lieu les:

- **lundi 22 mars 2010, de 17h15 à 18h30**, pour la réception des œufs,
- **mardi 23 mars 2010** sera consacré à l'exposition des «œuvres»,
- **mercredi 24 mars 2010, dès 17h**, pour la remise des prix.

Après une pause durant l'année 2009, cette manifestation se déroulera cette fois-ci dans les locaux de l'UAT Mont-Calme (donnant sur la place circulaire), place de la Croix-Blanche 3 à 5. **Un seul œuf peint ou décoré est admis par participant.**

Vous pouvez également trouver les bulletins d'inscription, à découper, dans l'édition 98 du journal des commerçants, à l'entrée pour la réception des œufs ou au guichet de l'UBS (Biopôle), route de la Corniche, à Epalinges.

.....
Coupon de participation (à remettre avec votre œuf) 

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal et ville: _____

Téléphone: _____

Age: _____

JEUX

SOLUTION DU SCRABBLE N° 163 DÉCEMBRE 2009

Neuf personnes nous ont donné la réponse exacte. Il s'agit de: Nilda Giroud, Maryse Lambercy, Alice Moesching, Anny Dey, Eric Ducret, Jeanne-M. Guignard, Marie-Claude Rossiaud, Gottlieb Schenk, Philippe Vauthier. Nous les félicitons chaleureusement. Les trois premières personnes citées sont priées de passer au Greffe municipal où la traditionnelle récompense leur sera remise.

	SOLUTION	RÉF.	PTS
1.	VERSET	H 4	26
2.	JETAI	I 3	33
3.	RYES	J 1	48
4.	KARATÉ	1 H	48
5.	TRAX	L 1	26
6.	NIFE	M 3	29
7.	GROOVES	4 D	22
8.	MÉDIA	2 D	22
9.	R(E)DOUBLA	E 4	90
10.	DESSOLER	8 G	73
11.	LUNCH	D 11	30
12.	VIOLISTE	K 6	72
13.	ORPHELIN	15 A	167
14.	A(N)ÉMONE	O 8	104
15.	FAUBER	B 10	38
16.	QUÊTE	13 I	40
17.	ÉWÉ	6 M	32
18.	CANGUE	O 1	33
19.	ZIPPS	15 L	99
20.	HUTIN	A 7	31
MAXI			1063

SUDOKU

Nous vous proposons cette fois une grille de Sudoku. Les réponses doivent parvenir à l'administration communale **avant le 20 avril 2010**.

	7		5	3		4		
						6		2
	1		6	8	2	5		3
2		8			3			5
	3			2			8	
1			8			3		7
9		7	3	5	8		6	
5		1						
		3		1	4		5	

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



SALLE DES SPECTACLES

- ◆ Jeudi 25 mars, à 20h
«Passion nature», film documentaire de Samuel Monachon
- ◆ Samedis 10 et 17 avril
Spectacles théâtraux joués par les pensionnaires d'Eben-Hézer
- ◆ Mardi 13 avril, de 14h à 17h
Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés
- ◆ Vendredi 16 avril, à 20h
Match aux cartes du Jass-club d'Epalinges
- ◆ Mardi 20 avril, de 10h à 12h et de 14h à 18h
Réception des habits pour la vente
- ◆ Mardi 20 avril, de 19h30 à 21h
- ◆ Mercredi 21 avril, de 10h à 12h
Vente d'habits et d'accessoires pour enfants (seconde main)
- ◆ Samedi 1^{er} mai, à 20h
Soirée annuelle de l'Harmonie municipale
- ◆ Jeudi 6 mai, à 20h15
«Les Abruzzes, sanctuaire de l'ours marsicain», film documentaire de Alain Rauss
- ◆ Mardi 8 juin, de 14h à 17h
Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés

MAISON DE COMMUNE

- ◆ Mardi 20 avril, à 20h15
Séance du Conseil communal

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ Tous les mardis, dès 9h
Marché avec divers stands à disposition

LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

- ◆ Dimanche 7 mars
Votations fédérales

RÉFECTOIRE DE BOIS-MURAT

- ◆ Samedi 13 mars, dès 12h
- ◆ Samedi 17 avril, dès 12h
- ◆ Samedi 8 mai, dès 12h
Moment de rencontre/amitié et repas offert par le groupe Symphonie

STADE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ Samedi 29 mai
Journée d'athlétisme organisée par la FSGE

REFUGE DU CHAUGAND

- ◆ Jeudi 29 avril, à 20h
Mise de bois

SALLE DE SPORTS DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ Dimanche 7 mars
Tournoi F.C. Epalinges, section juniors
- ◆ Samedi 1^{er} mai
Smash-Badminton finales Masters Vaudois (saison 2009-2010)
- ◆ Dimanche 16 mai
Smash-Badminton finale Dondainaz
- ◆ Samedi 5 juin
Mi-Nuit du Volleyball Club

TEMPLE DES CROISETTES

- ◆ Dimanche 21 mars, à 10h30
Culte des familles, bienvenue à tous
- ◆ Vendredi 2 avril, à 10h30
Culte de Vendredi-Saint
- ◆ Dimanche 4 avril, à 10h30
Culte de Pâques
- ◆ Dimanche 18 avril, à 10h30
Culte Journée d'Offrande
- ◆ Jeudi 13 mai
Culte de l'Ascension
- ◆ Dimanche 23 mai
Culte de Pentecôte

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



SOLUTION DU N° 163 DÉCEMBRE 2009

Cinq personnes seulement ont reconnu la photographie prise à l'entrée de la propriété chemin du Chaugand 57.

Ce taux de participation extrêmement bas signifie que notre photographe attirée est toujours aussi perspicace pour trouver des sujets insolites afin d'illustrer cette rubrique. Nous profitons de l'occasion pour l'en féliciter.

Les réponses fournies pour cette solution nous ont été données par: Marinette Ducret, Frédy Girardin, Gottlieb Schenk, Deborah Sheppard ainsi que le propriétaire de l'endroit photographié, M. John C. Storjohann.

Nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'administration communale avant le **20 avril 2010**.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de juin 2010:

- **20 avril 2010**, au Greffe municipal d'Epalinges.